



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

### MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 24 MARS 2021

Par souci de Santé publique, la MRC de Thérèse-De Blainville (MRCTDB) tient à appliquer avec sérieux, la liste de mesures jugées prioritaires émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), laquelle découle de l'état d'urgence sanitaire en lien avec la COVID-19.

Ces mesures permettent aux municipalités régionales de comté de continuer d'exercer leur responsabilité en adaptant certaines règles à la situation exceptionnelle à laquelle la population québécoise est confrontée.

La MRCTDB a tenu sa séance du conseil du 24 mars 2021 par vidéoconférence. Par ailleurs, monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, était présent dans la salle du conseil sise à son siège social. Le processus de délibérations a été enregistré et diffusé dans [www.mrc-tdb.org](http://www.mrc-tdb.org) à la section documentation/procès-verbaux.

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 24 mars 2021 à 15h30, sont présents en vidéoconférence les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Marlene Cordato, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur Eric Westram, maire	Ville de Rosemère
Monsieur Guy Charbonneau, maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Madame Sylvie Surprenant, mairesse	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence du préfet, monsieur Richard Perreault, maire de la Ville de Blainville

#### Est également présent dans la salle du conseil:

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général  
et secrétaire-trésorier MRC de Thérèse-De Blainville

2021-03-35

#### OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Eric Westram  
Maire de Ville de Rosemère  
appuyé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

**QUE** l'assemblée statutaire du mercredi 24 mars 2021 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-03-36

#### OBJET : Période de questions

Le secrétaire-trésorier, monsieur Kamal El-Batal, confirme qu'aucune question n'a été reçue.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

2021-03-37

**OBJET :** Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse de Ville de Boisbriand  
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette  
Maire de Ville de Bois-des-Filion

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté :

1. **Ouverture et suspension de l'assemblée**
2. **Période de questions**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Approbation et suivi du procès-verbal de la séance de consultation du 24 février 2021**
5. **Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2021**
6. **Aménagement, gestion des cours d'eau, environnement et rénovation domiciliaire**
  - 6.1. **Résolution** - Demandes d'émission de certificats de conformité
    - i. Ville de Blainville : #1418-152
    - ii. Ville de Lorraine : #244
7. **Développement économique de la MRC**
  - 7.1. **Résolution** – Ratification des décisions des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – Covid-19 – Rencontre du 23 février 2021
  - 7.2. **Résolution** – Ratification de la décision des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – Covid-19 – Octroi de moratoire additionnel – Dossier PAUPME - #COV19FU-005BLV
8. **Gestion administrative, financière et du personnel**
  - 8.1. **Dépôt** - Liste de la correspondance au 24 mars 2021
  - 8.2. **Résolution** – Adoption des comptes payés et à payer du 25 février au 24 mars 2021
  - 8.3. **Résolution** – Ressources humaines – Embauche d'un Agent de développement du patrimoine immobilier de la MRC
  - 8.4. **Résolution** – Adoption des priorités d'intervention 2021-2022 – Fonds Régions Ruralité – Volet 2
  - 8.5. **Résolution** – Table de concertation sur la pauvreté de la MRC – Processus d'élaboration de la politique de développement social de la MRC – Majoration du budget initial de 5 000 \$
9. **Sécurité incendie/sécurité civile**
  - 9.1. **Résolution** – Dépôt et autorisation de transmission au ministère de la Sécurité publique – Rapport d'activités annuelles du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020
10. **Dossiers régionaux et métropolitains**
  - 10.1. **Résolution** – Participation financière à une étude sur la planification économique du territoire par la prise en compte des déplacements de marchandises – 10 000 \$ - Étude lancée par la CMM
  - 10.2. **Résolution** – Autorisation de signature par le préfet de l'Avenant-3 conclu entre le MAMH et la MRC dans le cadre du FARR – Report de la date de livraison du projet sur le Marketing territorial pour la région des Laurentides
11. **Gouvernance - MRC**
12. **Demande d'appui**
13. **Levée de l'assemblée**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

**2021-03-38**

**OBJET : Approbation et suivi – Procès-verbal de la séance de consultation du  
24 février 2021**

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois  
Maire de Ville de Lorraine  
appuyé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

**QUE** l'adoption du procès-verbal de la séance de consultation tenue le 24 février 2021 soit  
et est adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-03-39**

**OBJET : Approbation et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du  
24 février 2021**

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
appuyé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse de Ville de Boisbriand

**QUE** l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 24 février 2021 soit et  
est adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-03-40**

**OBJET : Avis de conformité  
Amendement à la réglementation d'urbanisme des municipalités de  
Blainville et Lorraine**

**ATTENDU QUE** les municipalités de Blainville et de Lorraine ont présenté des demandes  
d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville : #1418-  
152 et Lorraine : #244 pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU QU'**en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la  
MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner  
et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement  
et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

**ATTENDU QUE** les modifications apportées par les présents règlements sont les  
suivants :

**Blainville  
#1418-152**

**Zonage :** Règlement modifiant le Règlement #1418 de zonage  
afin de :

- **Permettre** à l'intérieur de la zone I-174, les panneaux-  
réclames autoroutiers numériques;
- **Contingenter** le nombre à un;
- **Modifier** à son annexe B, au tableau des spécifications les  
dispositions nécessaires pour la zone concernée.

**Lorraine  
#244**

**Ententes relatives à des travaux municipaux :** Règlement qui  
a pour objet de :



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- **Assujettir** la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation dans le cadre d'un projet de développement résidentiel, commercial, institutionnel ou industriel nécessitant la réalisation de travaux municipaux à la conclusion d'une entente entre la Ville et le promoteur portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge par le promoteur des coûts relatifs à ces travaux, sauf exception.

Il est proposé par Monsieur Eric Westram  
Maire de Ville de Rosemère  
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

**QUE** les amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville et de Lorraine ont présenté des demandes d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville : #1418-152 et Lorraine #244 soient et sont réputés conformes aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements et de cette résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-03-41

**OBJET :** Ratification des décisions des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – Covid-19 – Rencontre du 23 février 2021

**ATTENDU** le contexte de la Covid-19 et ses impacts sur les besoins en fonds de roulement des PME de la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU** le Fonds d'Aide d'urgence aux PME et le Volet Aide aux entreprises situées en région en alerte maximale (AERAM) mis sur pied par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI) et qui est administré par le réseau des MRC du Québec;

**ATTENDU** l'entente relative au Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) et ses avenants conclus par le MEI et la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU** les explications fournies aux membres du conseil de la MRC lors de la séance du 24 mars 2021;

**ATTENDU** les décisions des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – COVID-19 lors de la rencontre en visioconférence le 23 février 2021 et qui se déclinent en ci-après :



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution  
ou annotation

TABLEAU SYNTHÈSE - COMITÉ FONDS D'AIDE D'URGENCE 23 FÉVRIER 2021

ENTREPRISE	Ville	PRÊT	2E PRÊT	\$ DEMANDÉ	RECOMM.	\$ PARDONNÉ	Mor. Add.	DÉCISION	ATTRIBUÉ
Poulet rouge restaurants inc.	Boisbriand	PAUPME		50 000 \$	50 000 \$	N/A	3	Oui	50 000 \$
Gestion Rosevan (restaurant Campagna)	Sainte-Thérèse	AERAM		65 067 \$	34 418 \$	27 534 \$	3	Oui	34 418 \$
9331-7642 Québec inc. (Pizzeria no 900)	Boisbriand	AERAM		50 000 \$	50 000 \$	26 151 \$	3	Oui	50 000 \$
Carole Miller Claudette Lajoie (Reflet beauté)	Rosemère	AERAM		15 000 \$	15 000 \$	4 395 \$	3	Oui	15 000 \$
Café de la Gare Rosemère inc.	Rosemère	AERAM		50 000 \$	50 000 \$	38 772 \$	3	Oui	50 000 \$
9338-1952 Qc inc. (Studio orange theory fitness)	Rosemère	AERAM		25 223 \$	25 223 \$	20 178 \$	3	Oui	25 223 \$
9143-2476 Qc inc. (Salon de billard Micky's)	Boisbriand	AERAM		22 664 \$	33 716 \$	22 104 \$	3	Oui	33 716 \$
Sushi Hako inc.	Rosemère	AERAM		25 225 \$	25 225 \$	18 918 \$	3	Oui	25 225 \$
Sanseverino et Frères inc.	Sainte-Thérèse	AERAM		50 000 \$	50 000 \$	40 000 \$	3	Oui	50 000 \$
Yoga forme inc.	Blainville	AERAM		17 294 \$	17 294 \$	13 835 \$	3	Oui	17 294 \$
Arousse inc.	Sainte-Thérèse	AERAM	X	29 910 \$	24 120 \$	4 940 \$	3	Oui	24 120 \$
Studio moov inc.	Boisbriand	AERAM	X	27 553 \$	22 961 \$	18 369 \$	3	Oui	22 961 \$
Centre récréatif O-Volt Blainville inc.	Blainville	AERAM	X	50 000 \$	20 000 \$	16 000 \$	3	Oui	20 000 \$
Prohibition bar à bière inc.	Sainte-Thérèse	AERAM	X	33 600 \$	33 600 \$	16 410 \$	3	Oui	33 600 \$
4086503 Canada inc. (Café dépôt gelato)	Rosemère	AERAM	X	23 932 \$	21 005 \$	11 000 \$	3	Oui	21 005 \$
9087-0734 Québec inc. (Pho-king-bon Bistro Fustor)	Rosemère	AERAM	X	45 083 \$	50 000 \$	40 000 \$	3	Oui	50 000 \$
Resto bière au menu inc.	Bois-des-Filion	AERAM	X	50 000 \$	50 000 \$	22 350 \$	3	Oui	50 000 \$
Karaté Sportif Blainville inc.	Blainville	AERAM	X	9 361 \$	4 000 \$	1 030 \$	3	Oui	4 000 \$
9061-6665 Qc inc. (Café dépôt (Place Rosemère))	Rosemère	AERAM	X	16 038 \$	16 038 \$	12 830 \$	3	Oui	16 038 \$
9264-2180 Québec inc. (Dic Ann's Sainte-Thérèse)	Sainte-Thérèse	AERAM	X	28 760 \$	17 700 \$	14 160 \$	3	Oui	17 700 \$
9036-3805 Québec inc (Restaurant Chez Milot)	Boisbriand	AERAM	X	28 186 \$	28 186 \$	15 338 \$	3	Oui	28 186 \$
9042-9788 Québec inc (Académie Sparmax)	Sainte-Thérèse	AERAM	X	18 510 \$	7 644 \$	6 115 \$	3	Oui	7 644 \$
9399-3863 Québec inc. (Mikes Rosemère)	Rosemère	AERAM	X	50 000 \$	50 000 \$	40 000 \$	3	Oui	50 000 \$
4552741 Canada inc. (Restaurant L'oeufrier-Blainv)	Blainville	AERAM	X	50 000 \$	40 000 \$	15 534 \$	3	Oui	40 000 \$
9199-8757 Québec inc (Restaurant Eggsquis)	Sainte-Thérèse	AERAM	X	24 858 \$	24 858 \$	11 511 \$	3	Oui	24 858 \$
Restaurant L'Ardoise inc.	Sainte-Thérèse	AERAM	X	48 594 \$	48 594 \$	31 296 \$	3	Oui	48 594 \$
Bistro M&M station culinaire inc.	Blainville	AERAM	X	19 490 \$	19 490 \$	13 490 \$	3	Oui	19 490 \$
9092-1719 Québec inc. (Hôtel Le Days Inn Blainville)	Blainville	AERAM	X	50 000 \$	50 000 \$	40 000 \$	3	Oui	50 000 \$
9405-3121 Québec inc. (Restaurant Pied de poule)	Sainte-Thérèse	AERAM	X	49 375 \$	49 375 \$	25 083 \$	3	Oui	49 375 \$
9230-5572 Québec inc. (Café dépôt Blainville)	Blainville	AERAM	X	35 588 \$	35 588 \$	7 665 \$	3	Oui	35 588 \$
Restaurant Le Friand d'œuf inc.	Sainte-Thérèse	AERAM	X	12 282 \$	12 282 \$	9 826 \$	3	Oui	12 282 \$
Studio Etre Pilates inc.	Blainville	AERAM	X	41 857 \$	41 857 \$	6 759 \$	3	Oui	41 857 \$
				1 113 450 \$	1 018 174 \$	591 593 \$			1 018 174 \$

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette  
Maire de Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville ratifie les décisions du Comité Aide Urgence aux PME et OSBL – COVID-19 prises le 23 février 2021 relatives :

- 1 nouvelle demande dans le cadre du PAUPME
- 11 nouvelles demandes dans le cadre de l'AERAM
- 22 demandes dans le cadre de l'AERAM – 2<sup>e</sup> demande

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville ratifie les versements des fonds selon les termes et conditions établis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-03-42

**OBJET :** Ratification de la décision des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – Covid-19 – Octroi de moratoire additionnel – Dossier PAUPME - #COV19FU-005BLV

**ATTENDU** l'entente relative au PAUPME et les avenants conclus entre le Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec et la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU** les dispositions relatives au moratoire stipulées dans le cadre de l'entente relative au PAUPME et les avenants conclus entre le MEI et la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU** la situation de l'entreprise numéro Dossier PAUPME – COV19FU-005BLV et les explications fournies aux membres du comité Aide d'urgence aux PME Covid-19 le 23 février 2021 et aux membres du conseil de la MRC, le 24 mars 2021;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**ATTENDU** la décision favorable des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – COVID-19, le 23 février 2021, d'octroyer un moratoire supplémentaire sur le capital jusqu'en septembre 2021;

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette  
Maire de Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

**QUE** le conseil de la MRC ratifie la décision prise par les membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – COVID-19 par rapport à l'octroi d'un moratoire additionnel sur le capital jusqu'en septembre 2021 relativement au Dossier PAUPME – COV19FU-005BLV.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-03-43

**OBJET :** Liste de la correspondance au 24 mars 2021

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 24 mars 2021 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2021-03-44

**OBJET :** Adoption des comptes payés et à payer du 25 février au 24 mars 2021

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
appuyé par Monsieur Jean Comtois  
Maire de Ville de Lorraine

**QUE** les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 25 février au 24 mars 2021 inclusivement, répartis comme suit : 1 386 787,65 \$ payés 55 780,73 \$ à payer pour un grand total de 1 442 568,38 \$ soient et sont approuvés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-03-45

**OBJET :** Ressources humaines – Embauche d'un Agent de développement du patrimoine immobilier de la MRC

**ATTENDU** l'entente conclue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et la MRC de Thérèse-De Blainville dans le cadre du volet 2 du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;

**ATTENDU** le processus de sélection visant l'embauche d'un Agent de développement du patrimoine immobilier;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection et les explications fournies au conseil de la MRC, le 24 mars 2021;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse  
appuyé par Monsieur Eric Westram  
Maire de Ville de Rosemère



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

**QUE** le conseil de la MRC :

- AUTORISE le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, de procéder à l'embauche de monsieur Vincent Baron pour occuper le poste d'Agent de développement du patrimoine immobilier;
- INVITE le directeur général à conclure un contrat d'emploi, d'une durée de 3 ans, à compter du 6 avril inclusivement avec monsieur Vicent Baron;

**QUE** la présente résolution fasse partie intégrale du contrat d'emploi et vice-versa.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-03-46

**OBJET : Adoption des priorités d'intervention 2021-2022 – Fonds Régions Ruralité – Volet 2**

**ATTENDU** l'Entente relative au Fonds Régions Ruralités (FRR) - Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC conclut par la MRC de Thérèse-De Blainville (MRC) et le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour la période 2020-2025;

**ATTENDU QUE** la MRC doit adopter et déposer sur son site WEB ses priorités d'intervention 2021-2022 afin qu'elle reçoive subséquemment les versements du volet 2 du FRR 2021-2022;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse de Ville de Boisbriand  
appuyé par Monsieur Jean Comtois  
Maire de Ville de Lorraine

**QUE** le conseil de la MRC entérine les priorités d'intervention 2021-2022 du FRR volet 2 et autorise le directeur général de les déposer dans le site WEB de la MRC et de les transmettre au MAMH.

OBJETS PI-2021/2022	Orientation territoriale
Réaliser des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville.	<b>Dossiers métropolitains et régionaux</b> <i>Coordination aux dossiers régionaux et métropolitains, actualisation du schéma d'aménagement, échantillonnage qualité des eaux en surface, mise en valeur de la Rivière des Mille Îles, Trame verte et bleue, dossiers en lien avec le REM, ARTM, EXO</i>
Soutenir les municipalités locales de la MRC en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre).	<b>Dossiers de mise en commun de projets techniques, sociaux et culturels</b> <i>Journées de la culture, Été en spectacle, Patrimoine de musique classique, soutien aux projets culturels, gestion des matières résiduelles des ICI, schéma de couverture en sécurité incendie, sécurité civile et publique</i>
Promouvoir l'entrepreneuriat, soutenir l'entrepreneuriat et l'entreprise (PSE).	<b>Dossiers entreprises et PME</b> <i>Soutien au développement économique et entrepreneuriat, soutien à l'économie sociale et aux organismes communautaires, développement de partenariats avec les acteurs du milieu, étude Haussmann et Hidalgo et marketing territorial (ententes avec les autres MRC)</i>
Mobiliser les communautés et soutenir la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental (PSPS).	<b>Dossiers projets structurants</b> <i>Récréotourisme, Autoroute 19, voies réservées Autoroute 15, transformation route 335, Parc régional des Mille-Îles, ententes cadres (Laurentides international, Synergie Économique Laurentides, Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale, Moisson Laurentides)</i>



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution  
ou annotation

Établir, financer et mettre en œuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires.	<b>Dossiers ententes sectorielles</b> <i>Ententes régionales pour projets avec des organismes du milieu (Table de concertation bioalimentaire des Laurentides, Bureau du Cinéma et de la Télévision des Laurentides, Conseil de développement d'excellence sportive des Laurentides et autres)</i>
Soutenir le développement rural dans un territoire rural que la MRC aura à définir à cette fin.	<b>Dossiers agricole et agroalimentaire</b> <i>Mise en œuvre du Programme de développement de la zone agricole (PDZA)</i>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-03-47

**OBJET :** Table de concertation sur la pauvreté de la MRC – Processus d'élaboration de la politique de développement social de la MRC – Majoration du budget initial de 5 000 \$

**ATTENDU** la résolution #2020-09-169 dont l'objet consiste à octroyer le mandat à la Table de concertation sur la pauvreté de la MRC de Thérèse-De Blainville (TCP);

**ATTENDU QUE** l'élaboration d'une politique de développement social de la MRC représente une orientation des membres du conseil prise lors du lac-à-l'épaulé de 2019;

**ATTENDU QUE** dans le devis initial présenté par la TCP, la consultation des acteurs du milieu sur l'élaboration d'une politique de développement social n'était pas présente et donc, elle n'a pas été estimée dans le devis;

**ATTENDU** la volonté conjointe de mener une consultation auprès des acteurs concernés pour mieux construire une politique sociale de la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU QUE** le coût de cette consultation est estimé à 5 000 \$ par la TCP;

**ATTENDU** le nouvel échéancier proposé par la TCP pour la réalisation dudit mandat;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse  
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville :

- AUTORISE le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, d'allouer un montant supplémentaire de l'ordre de 5 000 \$ à la TCP pour mener à bien une consultation auprès des acteurs concernés relativement à l'élaboration d'une Politique de développement social de la MRC;
- AUTORISE le directeur général d'allouer ladite somme à même le Volet 2 du FRR 2021-2022;
- ACCEPTE le nouvel échéancier proposé par la TCP.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



N° de résolution  
ou annotation

2021-03-48

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**OBJET :** Dépôt et autorisation de transmission au ministère de la Sécurité publique – Rapport d’activités annuelles du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

**ATTENDU** les explications fournies aux membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville sur les faits saillants de 2020 relatifs à la mise en œuvre des actions du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

**ATTENDU** l’article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie stipule que la MRC doit envoyer, au plus tard le 31 mars de chaque année, le rapport d’activités de la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie au ministère de la Sécurité publique;

**ATTENDU QUE** le plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie est sous la responsabilité de la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU** la recommandation favorable des membres du comité de sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** chaque municipalité constituante de la MRC a adopté sa résolution relative à la section du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie qui la concerne;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse de Ville de Boisbriand  
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette  
Maire de Ville de Bois-des-Filion

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville :

- ACCEPTE le dépôt du rapport d’activités 2020 du Schéma de couverture de risques en Sécurité incendie de la MRC de Thérèse-De Blainville;
- AUTORISE monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, de transmettre le Rapport d’activités annuelles de 2020 à la ministre de la Sécurité publique, madame Geneviève Guilbault.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

2021-03-49

**OBJET :** Participation financière à une étude sur la planification économique du territoire par la prise en compte des déplacements de marchandises – 10 000 \$ – Étude lancée par la CMM

**ATTENDU** l’appel d’offres visant la préparation d’un portrait-diagnostic sur la fluidité du transport des marchandises dans une optique de transition énergétique et de compétitivité économique métropolitaine;

**ATTENDU QUE** cet appel d’offres est une initiative de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et, que cette dernière, invite ses partenaires à participer financièrement à l’étude;

**ATTENDU QUE** les objectifs du portrait représentent certes un intérêt pour la MRC de Thérèse-De Blainville dans son contexte régional et métropolitain;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Il est proposé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse de Ville de Boisbriand  
appuyé par Monsieur Eric Westram  
Maire de Ville de Rosemère

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville :

- ACCEPTE de participer au projet d'appel d'offres visant la préparation d'un portrait-diagnostic sur la fluidité du transport des marchandises dans une optique de transition énergétique et de compétitivité économique métropolitaine ;
- AUTORISE le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, d'allouer un montant de 10 000 \$ à même le volet 2 du FRR 2021/2022 comme la contribution de la MRC audit projet d'appel d'offres;
- DÉSIRES qu'un représentant de la MRC de Thérèse-De Blainville puisse faire partie du comité de suivi de l'étude.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-03-50

**OBJET :** Autorisation de signature par le préfet de l'Avenant-3 conclu entre le MAMH et la MRC dans le cadre du FARR – Report de la date de livraison du projet sur le Marketing territorial pour la région des Laurentides

**ATTENDU** la demande de la MRC de Thérèse-De Blainville adressée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour une prolongation du délai de livraison du projet relatif au Marketing territorial;

**ATTENDU QUE** la demande en question est justifiée par le contexte pandémique relatif à la Covid-19;

**QUE** le MAMH accepte ladite demande de la MRC;

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois  
Maire de Ville de Lorraine  
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette  
Maire de Ville de Bois-des-Filion

**QUE** le conseil de la MRC autorise le préfet, monsieur Richard Perreault de signer l'Avenant 3 conclu entre la MRC et le MAHM dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), et ce, relatif au projet du Marketing territorial.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2021-03-51

**OBJET :** Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse  
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

**DE lever la présente réunion à 16h00**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Richard Perreault, Préfet

Kamal El-Batal, directeur général  
et secrétaire-trésorier

24 mars 2021

**Certificat de disponibilité de fonds :**

Je, soussigné, Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2021-03-35 à 2021-03-51 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 24 mars 2021.

Émis le 24 mars 2021 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de la prochaine séance.

Kamal El-Batal, DBA., Adm.A.  
Directeur général et secrétaire-trésorier